

2^{èmes} Assises « Yvelines, partenaires du développement »

Atelier 2 - 11h00 à 12h45 - Pavillon Saint Louisienne (salle annexe)

Construire et durer: l'enjeu de la viabilité à long terme des ouvrages et infrastructures pour des services durables à la population

Président de l'atelier :

Dr. **Jacques PEGUET**, Président, Association Action Mopti

Grand Témoin de l'atelier :

M. **Patrice AYIVI**, Maire d'Aného (Togo)

Les capacités d'investissement dans les pays en développement dépendent pour une partie non négligeable des dons et aides extérieures (bailleurs de fonds, collectivités locales, collecte de fonds auprès des populations, transferts des migrants...). Cette ressource rare et volontaire requiert, pour son emploi, qu'une attention particulière soit portée à la durabilité des investissements qui sont réalisés, afin que cette ressource irrigue la constitution de nouveau patrimoine, facteur de développement, plutôt qu'elle soit consacrée à la rénovation et à l'entretien du patrimoine existant pour un impact limité sur l'augmentation du bien-être des populations. La durabilité des ouvrages pour le service qu'ils rendent à la société est par ailleurs liée à leur durabilité intrinsèque : les méthodes de construction qui sont utilisées, leur alimentation en eau et en énergie, pensées et conçues pour privilégier l'efficacité, tout en garantissant leur bonne insertion dans l'environnement local, sont des facteurs encore trop négligés dans la plupart des projets de développement, même si les réflexions à ce sujet sont de plus en plus nombreuses.

Première partie

La conception des ouvrages est le premier facteur de durabilité des constructions. L'enjeu de la limitation de l'impact environnemental des constructions (performance énergétique, énergies renouvelables, rationalisation de l'utilisation de l'eau...) tout comme celui de la réduction des coûts (d'investissement, en privilégiant les matériaux locaux, ou d'exploitation, en réalisant un bilan comparé investissement-exploitation/maintenance) voire de l'appropriation par les populations locales (aspects paysagers, ouverture sur la population...) sont des critères dont il convient de tenir compte avant la réalisation de ces ouvrages.

Avec la participation de :

Antoine HORELLOU, Directeur en développement, association Voûte Nubienne,

Virginie SIMO-NKAMSIPA, Présidente, Association Lumière du Monde

TC. N'GUYEN, Ingénieur en télédétection aérospatiale appliquée au développement et secrétaire général de l'association Epicentre Telemwork

Oumar BARRY, Association du village de Polel Diaoubé

Julien ROVILLE, Président, association Energies Solidaires

Deuxième partie

L'exploitation des ouvrages construits constitue la valeur ajoutée des investissements : sans cette exploitation, pas de service rendu aux populations. C'est pourtant l'un des aspects souvent négligés par les développeurs de projets. Les conditions d'exploitation de ces ouvrages doivent économiquement être soutenables, c'est-à-dire qu'elles s'appuient sur des sources de revenus stables et suffisants pour couvrir les coûts liés à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages, et représenter des montants qui soient abordables pour les populations bénéficiaires, à qui il revient d'assumer ces charges, sans quoi il n'y aurait pas de réelle implantation de l'investissement réalisé dans l'économie locale. L'entretien et la maintenance des ouvrages, opérations qui vont garantir la pérennité de ceux-ci et donc du service rendu, suppose par ailleurs des compétences qualifiées dont la disponibilité fait parfois défaut localement : cette question doit donc être envisagée dès l'étape de la conception du projet, pour identifier les solutions qui permettront de pallier ce manque.

Avec la participation de :

Daniel PEÑA, Volontaire du progrès à la coopération entre le Département des Yvelines et le Conseil départemental de la Cuvette (Congo)

Mohamed SYLLA, Directeur, et **Denis DUCHAMP**, Président de l'ADOS (Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal)

Anna SORAVITO, Coordinatrice des projets, Bibliothèques sans frontières

Jacques MARECHAL, Président, Association EDEN

